



Autorisations d'achats pour l'exercice 2024

Préavis N° 2023 / 50

Lausanne, le 12 octobre 2023

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Résumé

Le présent préavis porte sur les demandes de crédits relatives aux acquisitions de véhicules, machines et matériels dont le coût unitaire excède CHF 10'000.-.

Globalement, ces demandes se présentent de la manière suivante :

	Exercice 2024	Exercice 2023	Ecart
	CHF	CHF	CHF
Véhicules, machines, matériels	7'178'200	6'352'200	826'000
Surcoût électromobilité relatifs aux véhicules prévus en 2024	3'195'000	834'000	2'361'000
Frais d'installation des bornes de recharge	890'000	145'000	745'000
Matériels et logiciels informatiques	0	970'100	-970'100
Total brut	11'263'200	8'301'300	2'961'900
Prélèvement sur Fonds CO ₂	-4'085'000	-979'000*	-3'106'000
Total net	7'178'200	7'322'300	-144'100

*FEE en 2023

Les autorisations d'achat informatiques sont désormais traitées dans un préavis séparé.

Le présent préavis vise également à valider et pérenniser le mode de financement, via le fonds CO₂, comme déjà annoncé lors du préavis des Autorisations d'Achats 2023 (AA2023), de l'accompagnement vers l'électromobilité du parc de l'administration communale, tant pour l'installation des véhicules que de l'installation des bornes de recharge.

2. Objet du préavis

2.1 Acquisitions proposées pour 2024

Le montant de CHF 7'178'200.- pour les véhicules, machines et matériels se décompose de la façon suivante :

Véhicules : CHF 5'134'500.-

Machines et matériel : CHF 2'043'700.-

En 2024, tous les véhicules à acquérir seront en version 100% électrique, à l'exception d'une seule dérogation, une ambulance pour le Service de protection et sauvetage Lausanne (SPSL).

Les dépenses effectives sont portées en augmentation des comptes respectifs du bilan ; seuls les amortissements figurent dans le budget annuel de fonctionnement et les montants non utilisés à la fin de l'exercice ne peuvent être reportés.

Le processus d'achat des véhicules communaux ainsi que des machines et matériels, au travers de l'élaboration du préavis des autorisations d'achat, se perfectionne d'année en année, afin de rationaliser les dépenses publiques qui s'élèvent à CHF 7.2 millions au net pour 2024. Le regroupement des achats de véhicules légers au sein du Service achat et logistique Ville (SALV) a permis de :

- moderniser le parc, à budget constant, afin d'améliorer sécurité et confort des chauffeurs et chauffeurs ;
- viser une diminution du parc de l'Administration communale ;
- optimiser le budget, grâce à l'estimation des prix d'achat des véhicules légers sur la base du référentiel de prix établi par le SALV ;
- rendre impérative l'acquisition de véhicules propres ;
- réduire le coût moyen des achats de véhicules légers grâce à un appel d'offres groupé pour l'ensemble de la Ville ;
- gérer l'ensemble des véhicules communaux, de leur achat à leur entretien, via un logiciel unique et global (AutoGest-Ville).

Il s'agit également de rappeler que dans le cadre du préavis N° 2020/06 « Politique communale en matière d'achat de véhicules – 2^e étape », le Conseil communal avait alloué à la Municipalité un crédit d'investissement d'un montant de CHF 3.2 millions, par le biais du Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE), pour financer les surcoûts liés à l'acquisition de véhicules à la motorisation exemplaire en lieu d'un véhicule équivalent à essence. La création de ce fonds marquait la volonté de la Ville de se doter d'un parc de véhicules plus propre, en accompagnant financièrement le renouvellement des véhicules par des modèles moins polluants.

Le Fonds pour véhicules propres prend depuis 2022 également en charge, en sus du surcoût généré par la version électrique par rapport à la version « classique » thermique, l'ensemble des coûts de raccordement ainsi que ceux de la borne de recharge.

Comme annoncé lors du préavis AA2023, une fois la dotation actuelle épuisée, elle sera remplacée par une dotation du Fonds CO₂.

Les thématiques relatives aux bornes de recharge, au recyclage des batteries et à la veille technologique pour l'ensemble des véhicules et des modes de propulsion non émetteurs de CO₂ (électrique bien entendu mais également hydrogène) sont pris en compte et coordonnés au sein de plusieurs services.

Les montants sollicités dans ce préavis s'entendent avec TVA. Néanmoins, s'agissant des services soumis à la TVA ordinaire, à savoir le Service de l'eau, le Service de la propreté urbaine, le Service achat et logistique Ville et les Services industriels, la TVA est récupérable et les montants indiqués sont donc affichés HT. Pour tous les autres services (non soumis à la TVA ou soumis à forfait), il s'agit des prix TTC.

Les montants indiqués correspondent aux prix en version thermique pour les véhicules. Les surcoûts électriques correspondants sont listés et détaillés dans le tableau au point 2.3.2.

Liste des crédits sollicités pour l'exercice 2024 :

	CHF
TOTAL	7'178'200.-
<hr/>	
SECURITE ET ECONOMIE	1'214'700.-
- Corps de police	761'800.-
<u>Brigade moto</u>	
Un véhicule d'intervention de type motocyclette, en remplacement du véhicule VD 3796, N° CP375. Date de première mise en circulation : 16.07.2015. Totalisant 32'257 km au compteur	37'000.-
Un véhicule d'intervention de type motocyclette, en remplacement du véhicule VD 241, N° CP360. Date de première mise en circulation : 27.09.2016. Totalisant 34'956 km au compteur	37'000.-
Un véhicule d'intervention de type motocyclette, en remplacement du véhicule VD 550, N° CP363. Date de première mise en circulation : 27.09.2016. Totalisant 29'647 km au compteur	37'000.-
<u>Police judiciaire</u>	
Un véhicule d'intervention, en remplacement du véhicule VD 275854, N° CP510. Date de première mise en circulation : 01.07.2013. Totalisant 103'911 km au compteur	30'000.-
Un véhicule d'intervention, en remplacement du véhicule VD 269734, N° CP501. Date de première mise en circulation : 16.01.2015. Totalisant 100'644 km au compteur	30'000.-
<u>Police-secours</u>	
Un véhicule d'intervention, en remplacement du véhicule VD 33716, N° CP302. Date de première mise en circulation : 16.11.2020. Totalisant 134'033 km au compteur	55'000.-
Un véhicule d'intervention, en remplacement du véhicule VD 25534, N° CP303. Date de première mise en circulation : 23.12.2020. Totalisant 122'212 km au compteur	55'000.-
Un véhicule d'intervention en remplacement du véhicule VD 14706, N° CP319. Date de première mise en circulation : 23.12.2020. Totalisant 120'374 km au compteur	55'000.-
<u>Maintenance immeubles</u>	
Remplacement des batteries pour onduleur PS	18'000.-
Remplacement du système de régulation de température	30'000.-
Remplacement d'une armoire de refroidissement	100'000.-

<u>Radar</u>	
Remplacement de deux radars	102'000.-
Remplacement d'un radar embarqué	75'600.-
Remplacement d'un radar portable	19'200.-
<u>Nouvelle acquisition :</u>	
Un radar portable	19'200.-
Remplacement d'une tente poste médical avancé	30'000.-
Remplacement d'un humidificateur	16'600.-
Remplacement d'un onduleur	15'200.-
- Protection et sauvetage	339'000.-
<u>Ambulance</u>	
Une ambulance équipée de moyens prioritaires (selon directives DGS), subventionnée sur 7 ans, en remplacement du véhicule VD 57647, N° CIRUS27. Date de première mise en circulation : 02.03.2017. Totalisant 96'057 km au compteur	280'000.-
<u>Sapeur-pompier</u>	
Un véhicule d'intervention, en remplacement du véhicule VD 152021, N° LOSA102. Date de première mise en circulation : 14.12.2010. Totalisant 197'048 km au compteur	59'000.-
- Service de l'eau	113'900.-
<u>Distribution</u>	
Un fourgon moyen, en remplacement du véhicule VD 291885, N° EAU1038. Date de première mise en circulation : 27.09.2011. Totalisant 113'582 km au compteur	31'500.-
Un fourgon moyen, en remplacement du véhicule VD 11495, N° EAU1003. Date de première mise en circulation : 27.09.2011. Totalisant 112'793 km au compteur	31'500.-
<u>Contrôle de l'eau</u>	
Un véhicule d'intervention, en remplacement du véhicule VD 93027, N° EAU1020. Date de première mise en circulation : 02.09.2010. Totalisant 206'025 km au compteur	50'900.-

	SPORTS ET COHESION SOCIALE	226'400.-
-	Service des sports	166'100.-
	<u>Surfaces sportives</u>	
	<u>Piscines de Bellerive</u>	
	Un véhicule d'intervention, en remplacement du véhicule VD 252 926, N° SPORTS1021. Date de première mise en circulation : 07.06.2006. Totalisant 4'150 heures au compteur	39'100.-
	Remplacement d'un robot nettoyeur de bassins	32'000.-
	<u>Piscines de Mont-choisi</u>	
	<u>Nouvelle acquisition :</u>	
	Un siège automatique pour personne à mobilité réduite	15'000.-
	<u>Stade olympique de la Pontaise</u>	
	Remplacement d'un écran sportif d'affichage LED	80'000.-
-	Service du Travail	44'000.-
	Un bus de transport de personnes, en remplacement du véhicule VD 389823, N° TRAVAIL4. Date de première mise en circulation : 11.04.2011. Totalisant 95'210 km au compteur	44'000.-
-	Service SISP	16'300.-
	<u>DASUR – L'Espace</u>	
	<u>Nouvelle acquisition :</u>	
	Fabrication et pose de 200 portes grillagées sur les 200 casiers de la consigne de l'Espace	16'300.-
	LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE	734'500.-
-	Service des parcs et domaines	734'500.-
	<u>Arbres et Forêt</u>	
	Un camionnette à pont double cabine, en remplacement du véhicule VD 367349, N° D2306. Date de première mise en circulation : 10.11.2008. Totalisant 79'785 km au compteur	84'000
	<u>Entretien production et maintenance</u>	
	Un camionnette à pont double cabine, en remplacement du véhicule VD 300411, N° D1991. Date de première mise en circulation : 08.09.2005. Totalisant 102'460 km au compteur	84'000.-
	Un camionnette à pont simple cabine, en remplacement du véhicule VD 294060, N° D2001. Date de première mise en circulation : 12.10.2006. Totalisant 101'616 km au compteur	81'000.-

Un camionnette à pont simple cabine, en remplacement du véhicule VD 690290, N° D1064. Date de première mise en circulation : 26.10.2006. Totalisant 79'526 km au compteur	81'000.-
Un fourgon de livraison, en remplacement du véhicule VD 108236, N° D1498. Date de première mise en circulation : 30.11.2007. Totalisant 122'498 km au compteur	44'000.-
Un véhicule spécial, en remplacement du véhicule VD 7707, N° D1264. Date de première mise en circulation : 22.03.2007. Totalisant 2'174 heures au compteur	64'500.-
Un véhicule spécial, en remplacement du véhicule VD 392839, N° D2104. Date de première mise en circulation : 12.03.2010. Totalisant 1'624 km au compteur	58'000.-
Un véhicule spécial, en remplacement du véhicule VD 361296, N° D1986. Date de première mise en circulation : 11.01.2018. Totalisant 86'246 km au compteur	58'000.-
 <u>EPM / EST</u>	
<u>Nouvelle acquisition :</u>	
Une berce d'arrosage	25'000.-
<u>Vignobles lavaux</u>	
<u>Nouvelle acquisition :</u>	
Un drone	45'000.-
<u>EMP / SUD</u>	
Remplacement d'un rouleau à gazon	25'000.-
Remplacement d'une étoile à gazon	25'000.-
Remplacement d'une machine brosse aspirateur	60'000.-
 ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS	192'900.-
- Service de la petite enfance	23'100.-
<u>CVE Valency</u>	
Remplacement d'une braisière professionnelle de cuisine	23'100.-
- Service des écoles et du parascolaire	169'800.-
<u>Collège de Malley</u>	
<u>Nouvelle acquisition :</u>	
Une barrière	11'500.-
<u>Collège de Béthusy</u>	
Remplacement d'une autolaveuse	15'000.-

<u>Nouvelle acquisition :</u>	
Un fourneau et une chambre de congélation	53'300.-
<u>Collège de l'Elysée</u>	
Remplacement d'un beamer	20'000.-
<u>Collège de Grand-Vennes</u>	
Remplacement d'une centrale de production de froid positif et négatif	60'000.-
<u>Collège de la Croix-d'Ouchy</u>	
Remplacement d'une autolaveuse	10'000.-
FINANCES ET MOBILITE	4'251'600.-
- Service de la propreté urbaine	3'485'300.-
<u>CID</u>	
Un poids lourd pour la collecte de bennes à déchets, en remplacement du véhicule VD 4411, N° CID1. Date de première mise en circulation : 23.11.2010. Totalisant 116'344 km au compteur	555'000.-
Un véhicule spécial pour le déchargement des camions, sans plaque, en remplacement de l'ancien, N° CID25. Date de première mise en circulation : 19.05.2016. Totalisant 11'000 heures au compteur	86'000.-
Un poids lourd pour la collecte de bennes à déchets, en remplacement du t du véhicule VD 4653, N° CID4. Date de première mise en circulation : 12.10.2012. Totalisant 106'000 km au compteur	530'000.-
Un poids lourd pour la collecte de bennes à déchets, en remplacement du véhicule VD 3883, N° CID44. Date de première mise en circulation : 07.10.2010. Totalisant 122'000 km au compteur	530'000.-
<u>Nouvelle acquisition :</u>	
Un poids lourd pour la collecte des conteneurs enterrés	573'500.-
Remplacement de deux bennes Multilift	18'500.-
Remplacement de deux bennes compactantes Multilift	64'800.-
Remplacement d'un grappin à déchets	37'900.-
Remplacement d'un broyeur à bois	323'800.-
<u>PDP</u>	
Un véhicule utilitaire, en remplacement du véhicule VD 541642, N° PDP226. Date de première mise en circulation : 16.11.2011. Totalisant 122'165 km au compteur	27'800.-
Un poids lourd pour la vidange des déchets, en remplacement du véhicule VD 3988, N° PDP71. Date de première mise en circulation : 13.05.2016. Totalisant 137'721 km au compteur	129'500.-

Un poids lourd pour la vidange des déchets, en remplacement du véhicule VD 385914, N° PDP72. Date de première mise en circulation : 11.01.2016. Totalisant 118'325 km au compteur	129'500.-
Un poids lourd pour la vidange des déchets, en remplacement du véhicule VD 58062, N° PDP171. Date de première mise en circulation : 04.10.2016. Totalisant 44'311 km au compteur	53'700.-
Un poids lourd pour la vidange des déchets, en remplacement du véhicule VD 58007, N° PDP174. Date de première mise en circulation : 04.10.2016. Totalisant 40'669 km au compteur	53'700.-
Un poids lourd pour la vidange des déchets, en remplacement du véhicule VD 58051, N° PDP177. Date de première mise en circulation : 04.10.2016. Totalisant 62'428 km au compteur	53'700.-
Un poids lourd pour la vidange des déchets, en remplacement du véhicule VD 57887, N° PDP178. Date de première mise en circulation : 04.10.2016. Totalisant 34'425 km au compteur	53'700.-
Un poids lourd pour la vidange des déchets, en remplacement du véhicule VD 555040, N° PDP175. Date de première mise en circulation : 21.06.2016. Totalisant 59'390 km au compteur	53'700.-
Remplacement de sept aspirateurs de rue GLUTTON (fin de leasing)	210'500.-
- Service des routes et de la mobilité	133'000.-
<u>Unité serrurerie et signalétique</u>	
Une camionnette à pont simple cabine, en remplacement du véhicule VD 44265, N° RM254. Date de première mise en circulation : 14.07.2010. Totalisant 83'549 km au compteur	46'000.-
<u>C&M-USM</u>	
Remplacement d'une mini-pelle	87'000.-
- Service achat et logistique Ville	633'300.-
<u>Transports</u>	
Un bus de transport de personnes, en remplacement du véhicule VD 28780, N° RM182. Date de première mise en circulation : 23.12.2011. Totalisant 231'431 km au compteur	54'600.-
<u>Garage</u>	
Un véhicule, en remplacement du véhicule VD 357546, N° EAU1043. Date de première mise en circulation : 08.06.2009. Totalisant 58'117 km au compteur	20'400.-
Un véhicule, en remplacement du véhicule VD 483'495, N° EAU1048. Date de première mise en circulation : 17.05.2010. Totalisant 60'673 km au compteur	27'800.-

Un petit utilitaire, en remplacement du véhicule VD 564888, N° SALV1407. Date de première mise en circulation : 19.09.2008. Totalisant 132'798 km au compteur	26'900.-
Un véhicule, en remplacement du véhicule VD 383713, N° SIL1120. Date de première mise en circulation : 25.06.2008. Totalisant 76'917 km au compteur	20'400.-
Un véhicule, en remplacement du véhicule VD 477533, N° SIL1127. Date de première mise en circulation : 10.05.2007. Totalisant 47'811 km au compteur	27'800.-
<u>Pool SALV - prêt EAU</u>	
Un grand utilitaire, en remplacement du véhicule VD 355324, N° EAU1042. Date de première mise en circulation : 25.11.2010. Totalisant 214'383 km au compteur	29'100.-
<u>Pool SALV - prêt SIL</u>	
Un véhicule, en remplacement du véhicule VD 19652, N° SIL1012. Date de première mise en circulation : 14.11.2008. Totalisant 136'138 km au compteur	30'100.-
Un véhicule, en remplacement du véhicule VD 195765, N° SIL1067. Date de première mise en circulation : 20.02.2007. Totalisant 78'426 km au compteur	27'800.-
Un véhicule, en remplacement du véhicule VD 228197, N° SIL1078. Date de première mise en circulation : 13.12.2006. Totalisant 89'498 km au compteur	27'800.-
Un véhicule, en remplacement du véhicule VD 239993, N° SIL1079. Date de première mise en circulation : 09.01.2007. Totalisant 77'852 km au compteur	27'800.-
Un véhicule, en remplacement du véhicule VD 364218, N° SIL1112. Date de première mise en circulation : 09.04.2010. Totalisant 192'549 km au compteur	53'200.-
Un grand utilitaire, en remplacement du véhicule VD 384782, N° SIL1121. Date de première mise en circulation : 30.06.2008. Totalisant 105'336 km au compteur	29'100.-
Un véhicule, en remplacement du véhicule VD 44300, N° SIL1025. Date de première mise en circulation : 07.01.2011. Totalisant 87'735 km au compteur	27'800.-
<u>Nouvelle acquisition :</u>	
Un scooter utilitaire 3 roues pour des pools de la VdL	21'300.-
<u>Pool SALV – prêt SMUN</u>	
Un fourgon moyen, en remplacement du véhicule VD 84478, N° SMUN106. Date de première mise en circulation : 27.12.2011. Totalisant 121'897 km au compteur	33'800.-
<u>Pool SALV – prêt SPORTS</u>	
<u>Nouvelle acquisition :</u>	

Un véhicule pour le pool du service SPORTS pour répondre au projet du nouveau règlement PML	20'400.-
Un véhicule pour le pool du service SPORTS pour répondre au projet du nouveau règlement PML	20'400.-
Un petit utilitaire pour le pool du service SPORTS pour répondre au projet du nouveau règlement PML	24'500.-
<u>Magasin</u>	
Remplacement d'un chariot élévateur	82'300.-
SERVICES INDUSTRIELS	558'100.-
- Production et solutions énergétiques	37'900.-
<u>UT</u>	
Une camionnette à pont simple cabine, en remplacement du véhicule VD 111722, N° SIL1045. Date de première mise en circulation : 18.10.2008. Totalisant 59'392 km au compteur	37'900.-
<u>Solutions énergétiques</u>	
- Service réseaux	428'300.-
<u>Exploitation du réseau gaz</u>	
Un fourgon moyen, en remplacement du véhicule VD 44189, N° SIL1024. Date de première mise en circulation : 01.01.2011. Totalisant 103'738 km au compteur	37'100.-
Un véhicule, en remplacement du véhicule VD 77390, N° SIL1039. Date de première mise en circulation : 01.01.2011. Totalisant 103'750 km au compteur	27'800.-
Un petit utilitaire, en remplacement du véhicule VD 126349, N° SIL1055. Date de première mise en circulation : 01.01.2009. Totalisant 202'706 km au compteur	24'500.-
Un fourgon moyen, en remplacement du véhicule VD 179649, N° SIL1062. Date de première mise en circulation : 01.01.2009. Totalisant 157'052 km au compteur	37'100.-
Un fourgon moyen, en remplacement du véhicule VD 225796, N° SIL10477. Date de première mise en circulation : 01.01.2010. Totalisant 126'228 km au compteur	37'100.-
<u>Nouvelle acquisition :</u>	
Un fourgon moyen	37'100.-
Un scooter utilitaire à 3 roues	21'300.-
Un scooter utilitaire à 3 roues	21'300.-
Une remorque DTR	37'000.-

<u>Exploitation électricité et multimédia</u>	
Remplacement d'un poste de transformation provisoire	111'000.-
Remplacement d'un banc moyenne tension	37'000.-
- Secrétariat général	91'900.-
<u>C-FOR</u>	
Remplacement d'une fraiseuse de type track hors d'usage	45'900.-
Remplacement d'une fraiseuse Schaublin défailante	46'000.-

2.2 Nouveau mode de financement des surcoûts de l'électromobilité

En matière d'accompagnement financier du surcoût lié à l'électromobilité, jusqu'à ce jour, deux crédits d'investissement dédiés, l'un de CHF 1 million, le second de CHF 3,2 Millions avaient été présentés et validés par voie de préavis, financés via prélèvement à chaque fois sur le Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE). Le principe étant que l'effet de l'ensemble des surcoûts sur le budget des services soit nul tant lors de l'acquisition des véhicules comme lors des installations de bornes de recharge. Les services n'assument donc aucun coût lié aux surcoûts lors de l'acquisition ni à l'installation des bornes, mais uniquement les charges de fonctionnement, soit le paiement de l'électricité consommée et les frais d'exploitation des bornes, charges qui sont largement inférieures à leur budget existant pour le carburant fossile de leurs véhicules.

Les principes fixés et décrits ci-dessus sont conservés, mais le mode de financement est revu et passera désormais par le préavis annuel des autorisations d'achats, aussi bien pour les bornes que pour le surcoût pour l'achat de véhicules électriques.

Le surcoût pour l'achat de véhicules électriques par rapport au prix d'un véhicule thermique équivalent était pris en charge par le fonds pour l'efficacité énergétique (FEE) selon le mécanisme prévu par le préavis N° 2020/06. Ce mode de financement étant arrivé à son terme, le relais proposé est, comme déjà annoncé lors du précédent préavis, une compensation de la charge par le Fonds CO₂.

Le Fonds de réserve pour la production de chaleur renouvelable et les mesures de réduction des émissions de CO₂, appelé plus simplement fonds CO₂, est un fonds municipal alimenté par les montants remboursés au titre de la taxe CO₂ pour les chaudières à combustible fossiles du chauffage à distance qui participent au système d'échange de quota d'émissions, déductions faites du coût d'achat de certificats et des frais annuels facturés par l'administration fédérale dans ce cadre. Ce fonds de compétence municipale finance des projets renouvelables pour le chauffage à distance et permet de compenser des projets visant une réduction des émissions de CO₂. La Municipalité a bloqué CHF 12 millions sur ce fond pour l'électrification du parc de véhicule de la Ville. Le solde disponible est planifié pour des projets de développement du chauffage à distance qui figure au plan des investissements avec cette compensation.

2.3 Demande de financement des surcoûts 2024

2.3.1 Bornes de recharge

Principes des bornes mutualisées

Pour réduire les coûts, les bornes de chaque site sont mutualisées chaque fois que l'usage le permet. Il n'y aura à terme que peu de places fixes attribuées aux véhicules de service (probablement uniquement pour les véhicules d'urgence). La majorité des véhicules auront des places « volantes », si possible selon un règle unique pour l'ensemble de

l'administration, probablement avec une place équipée pour la recharge réservée un jour ou plus par semaine. Cela permet de disposer dans le meilleur des cas d'une borne pour cinq véhicules, ayant ainsi chacun une nuit de recharge attribuée.

En outre, des chargeurs rapides pour l'ensemble de l'administration seront installés pour les imprévus, les problèmes de rotations, les véhicules lourds assurant des tournées sans disposer de l'autonomie journalière suffisante ou les interventions d'urgence prolongées.

Les coûts d'équipement seront plus élevés les premières années pour l'équipement de base, puis baisseront pour correspondre à des ajustements de parkings déjà largement équipés. Cette manière de procéder permet de réduire les coûts en réduisant les interventions de génie civil et d'électriciens.

Le montant prévu pour les bornes en 2024 est de CHF 890'000 HT. Ce montant comprend les coûts de matériel, de génie civil, de main-d'œuvre interne et externe, et une réserve pour d'éventuels renforcements de la puissance d'introduction du tableau électrique.

2.3.2 Surcoût lors de l'acquisition des véhicules

Les surcoûts des versions électriques restent encore globalement élevés, notamment pour les véhicules lourds et spéciaux mais tendent à décroître pour les véhicules légers. Ces surcoûts, détaillés dans le tableau en annexe sont estimés sur la base d'objets précédemment reçus et/ou d'offres sur des objets en cours en lien avec les AA 2023, ou encore d'informations disponibles sur le marché. Les événements géopolitiques et l'augmentation des prix des matières premières ont probablement freiné la baisse imaginée il y a quelques années de ces surcoûts. Ces derniers évoluent aussi en lien avec la montée en maturité du marché selon les objets demandés, le surcoût sur un véhicule léger et standard est bien plus faible que celui sur un véhicule spécial nécessitant beaucoup de puissance, type Benne à Ordures Ménagères (BOM) où le surcoût peut avoisiner les 100%. Il est important de noter que ces véhicules spéciaux sont bien souvent aussi les véhicules les plus émetteurs, et donc nous permettent à chaque objet remplacé de nous rapprocher un peu plus vite de nos objectifs de réduction CO₂.

A titre d'information, il est utile de noter qu'à fin 2022, le nombre de véhicules 100% électriques était de 134, soit 15% de l'ensemble de la flotte ; à fin 2023, il sera de 163, soit 18,6% de l'ensemble de la flotte.

Et à fin 2024, sous réserve de la validation des objets ici proposés, il sera de 229, soit 25,6% de l'ensemble de la flotte.

3. Impact sur le climat et le développement durable

Pour les véhicules comme pour une grande partie des machines et matériels, l'acquisition se fera en 2024, à une seule exception, en mode 100% électrique. L'impact positif sur le climat est donc important.

4. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Ce préavis n'a aucun impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Ou : Ce préavis n'a pas d'incidence sur le budget de fonctionnement de la Ville.

5. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2023 / 50 de la Municipalité, du 12 octobre 2023 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité, pour l'exercice 2024, un crédit de CHF 11'263'200.- pour les achats de véhicules et de machines et matériels, les bornes et y compris les surcoûts liés à l'électromobilité lors de l'acquisition des véhicules ;
2. de porter en amortissement dudit crédit les subventions et participations éventuelles à recevoir ;
3. prendre acte que le surcoût lié à l'électromobilité des véhicules (CHF 3'195'000.-) et les frais d'installation des bornes (CHF 890'000.-) prévus en 2024, seront financés par un prélèvement équivalent sur les fonds CO2.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter

Annexe : estimation surcoût AA2024.